

## Plantation érablière 2013

Les plantations de ces quelque 300 arbres et arbustes s'inscrivent dans la démarche proposée par la Ville de Montréal d'augmenter la canopée de 20% à 25% d'ici 2020 par rapport au couvert végétal de 2007. L'Université de Montréal s'est engagé à atteindre ces cibles. L'aire ciblée constitue la zone tampon du noyau primaire du boisé Édouard-Montpetit de l'Université de Montréal et correspond également à la consolidation de notre coulée verte.

Comme le présente la carte en Annexe A, la plantation de cette érablière s'inscrit dans la démarche de consolider les zones tampons entourant les noyaux primaires. Dans ce cas précis, un souci particulier est attribué à la création de corridor écologique en milieu urbain (voir flèche sur Annexe A). De plus, la zone suggérée pour la plantation respecte celle des éventuels travaux de revalorisation architecturale des terrains de l'UdeM (projet à l'étude actuellement).

Bien que quelques arbres se trouvent déjà sur ce site, ils sont équiens, très âgés et n'offrent aucune relève végétale puisque le sol est maintenu en gazon et est ainsi entretenue depuis de nombreuses années.

### Le choix des arbres

Puisque nous nous trouvons à l'intérieur de l'Arrondissement Historique et Naturel du Mont Royal (AHNMR), certaines espèces sont interdites. La liste de ces espèces est présentée en Annexe B. Aucune de ces espèces n'est prévue pour cette plantation comme l'illustre la liste ci-dessous.

|                                     |                                     |
|-------------------------------------|-------------------------------------|
| MINISTÈRE CULTURE ET COMMUNICATIONS |                                     |
| DIRECTION DE MONTRÉAL               |                                     |
| Accepté                             | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Refusé                              | <input type="checkbox"/>            |
| Date: 26/04/2013                    |                                     |

**Tableau 1: Sélection des arbres et arbustes (espèces, taille, volume du pot)**

| Plantations UdeM - Semaine du 13 au 16 juin 2013 |                       |                  |
|--|-----------------------|------------------|
| 70   | Érable à sucre        | 80 cm + 1 gallon |
| 25   | Tilleul d'Amérique    | 80 cm 2 gallons  |
| 10   | Cerisier tardif       | 80 cm 1 gallon   |
| 15   | Ostryer de Virginie   | 100 cm 3 gallons |
| 15   | Caryer cordiforme     | 100 cm 2 gallons |
| 10   | Sorbier d'Amérique    | 60 cm 1 gallon   |
| 20   | Amélanchier du Canada | 50 cm 1 gallon   |

|    |                      |            |           |
|----|----------------------|------------|-----------|
| 30 | Viorne trilobée      | 30 cm      | 1 gallon  |
| 15 | Cerisier de Virginie | 120 cm     | 1 gallon  |
| 30 | Ronce odorante       | 40 cm      | 1 gallon  |
| 30 | Sureau pubescent     | 30 cm      | 1 gallon  |
| 15 | Viorne lentago       | 150 cm     | 3 gallons |
| 15 | Chêne rouge          | 60 cm +    | 1 gallon  |
| 5  | Érable à sucre       | 200-300 cm | 7 gallons |

*\* Les nombres en gris en ont été modifiés depuis la demande d'origine*

Le choix des espèces s'est fait dans un souci de consolider l'érablière existante ainsi que les espèces compagnes que l'on retrouve habituellement dans une érablière. Certaines espèces, telles les viornes ont été choisies dû à leur capacité à soutenir une plus grande population d'oiseaux de par les fruits qui y poussent durant certaines périodes creuses au niveau des ressources pour l'avifaune.

Bien que n'étant pas inclus dans l'actuelle plantation, la flore printanière du boisé primaire a été inventoriée au printemps 2012. Une commande de semences basée sur cet inventaire est prévue cet été afin de favoriser l'implantation des espèces indigènes présentes et ainsi réduire le risque d'introduction des espèces envahissantes.

### Procédure

Le plan ci-joint (*Plantation\_érablière\_2013.skp*) servira de ligne directrice lors des plantations. Les espaces laissés en blanc seront comblés par les différents arbres et arbustes selon leur disponibilité et le type de sol. Les zones délimitées sur le plan représentent davantage des zones de plantation que le lieu exact où les arbres seront plantés. Par exemple, les chênes seront plantés sur la partie proche de la rue juxtaposée au boisé actuel, puisqu'il s'agit d'une petite bute bien drainée et que le chêne ont une meilleure croissance dans ce type de sol. D'un autre côté, le sureau rouge et le cerisier tardif sont deux

espèces qui nécessitent un bon éclairage, celles-ci se trouveront donc en bordure de plantation plutôt que sous le couvert végétal actuel. Les ronces odorantes seront principalement placées le long de l'escarpement puisqu'il s'agit d'un site où le sol est sec. Puisque cet arbuste pousse en thalle il pourra servir de barrière physique épaisse pour réduire l'éclairage et le vent direct dans le boisé afin de créer un habitat idéal pour la faune. Il en va de même pour chaque espèce.

Évidemment certaines modifications pourront être apportées lors de la journée de plantations si des irrégularités du site nous y oblige (mauvais drainage, manque évident de lumière, etc.) Quoiqu'il en soit, le secteur délimité sur le plan, de 45m x 25m, sera respecté, puisqu'il s'agit de la zone autorisée par *Arkeos*.

Les endroits exacts de plantation seront décidés une journée avant l'activité de plantation et seront indiqués à l'aide de drapeaux où chaque couleur représentera une espèce différentes à planter. Ces endroits seront choisis par le conseiller en biodiversité de l'Université de Montréal et validé par le coordonnateur de la conservation des *Amis de la montagne*.

### Le sol et l'aménagement

Pour cette plantation l'utilisation de compost est planifiée étant donné l'historique du sol qui a principalement accueilli des graminées depuis plusieurs années, soit arbre sur gazon. Cet historique laisse présager un sol pauvre à reconstruire. L'ajout de compost favorisera cette reconstruction.

Certaines espèces comme le tilleul d'Amérique et le cerisier de Virginie ont besoin d'un sol riche. Ce détail sera pris en compte lors des plantations par un amendement supplémentaire en compost.

Une des problématiques que nous pourrions rencontrer est le drainage du sol. Certaines espèces nécessitent des sols méziques, voire même humides. Ces particularités seront également prises en compte lors des plantations comme l'indique le plan.

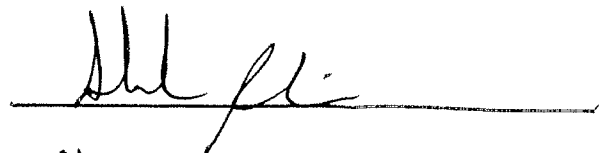
La plantation se fera à l'aide de pelles et non avec de la machinerie lourde afin de réduire l'impact sur le site et le compactage du sol. Un groupe scolaire participera à la plantation sous la supervision du conseiller en biodiversité de l'UdeM et *Les amis de la montagne*.

Les sentiers actuellement utilisés par la communauté seront maintenus, mais balisés plus étroitement par les arbres plantés afin de réduire son impact. À noter que quelques érables de grande dimension afin de dissuader les marcheurs de circuler à travers le site de plantation.

### Suivi

Au-delà de l'augmentation de la canopée et du verdissement du site, certaines espèces ont été choisies pour leur capacité à supporter une plus grande biodiversité de par les ressources qu'elles offrent à l'avifaune. Un suivi rigoureux sera donc effectué en ce sens annuellement par l'Université de Montréal en plus de vérifier le taux de survie de celles-ci.

Un rapport sera également produit annuellement sur le piétinement et le dédoublement des sentiers. Nous désirons par le fait même documenter l'efficacité de l'utilisation de plantation dissuasive afin de protéger certaines zones des boisés de l'UdeM.



Alexandre Beaudoin  
Conseiller en biodiversité  
Université de Montréal